



« Wanted Pedo » est une association loi 1901
enregistrée à la Sous-préfecture de Grasse (06) sous le numéro : W061005187

CHARTRE DE L'ASSOCIATION

WANTED PEDO

Le fondement des valeurs de l'association Wanted pedo

Wanted Pedo s'est formé en tant que collectif citoyen autour de l'affaire pédocriminelle « Amidlisa » en février 2014. En tant que citoyens, nous savons que nous ne sommes pas tous des professionnels mais nous tendons à le devenir en se formant grâce aux compétences de chacun.

Ce collectif émanant de toutes les couches de la société est composé de membres venant de tous horizons, issus de toutes origines, représentant toutes les couches sociales. Le bon fonctionnement de ce collectif repose sur la solidarité et la cohésion de groupe de ses membres, fondations nécessaires sur lesquelles se construisent les succès dans la lutte contre la pédocriminalité. Ce n'est pas parce que nous sommes différents que nous ne pouvons pas travailler ensemble pour faire cesser ce fléau.

Le combat pour les enfants, pour la justice et pour la réinformation nous unit dans un même élan solidaire. Notre engagement pour faire cesser la pédocriminalité n'est pas une vocation mais un devoir pour chacun de nous. Sans cet engagement citoyen les atrocités de la pédocriminalité continueront et nous l'avons bien compris.

Ainsi Wanted Pedo est profondément anégotiste, areligieux et apolitique.

Pour être clair : les membres de Wanted Pedo agissant dans le cadre de l'association mettent leur religion, leurs idées politiques, leur ego de côté pour se focaliser sur les objectifs à atteindre et les moyens pour y arriver. Aucuns éléments perturbateurs cherchant à nous diviser ne sera accepté. Les personnes s'engageant dans l'association en tant que membres actifs doivent elles-mêmes se sentir solides, savoir dans quel combat elles mettent les pieds et assumer pleinement et de manière tenace les tâches / les responsabilités qu'elles s'engagent à supporter. Les personnes susceptibles de réduire l'efficacité de l'association ne sont pas les bienvenues quelle qu'en soit la raison : incompétence, malhonnêteté, problèmes personnels, manque de solidité mentale, manque temps à investir, recherche de socialisation ou de reconnaissance, problèmes psychologiques, tentative d'entrisme de la part des réseaux pédocriminels... La lutte contre la pédocriminalité est un combat particulièrement difficile, usant et déstabilisant auquel le membre doit être préparé pour y faire face sans flancher face aux événements.

Nous avons besoin de toutes les personnes déterminées, conscientes de l'importance du combat et de ses enjeux pour l'avenir des enfants ainsi que pour notre société toute entière, conscientes de leur situation personnelle et de ses conséquences, se sentant capable d'apporter une contribution fiable et efficace dans la lutte contre la pédocriminalité.

Wanted Pedo affirme son indépendance de tout parti politique, de tout réseau d'influence et de toute religion.

Wanted Pedo affirme la primauté de la préservation de l'intégrité physique et psychique de l'enfant.

Wanted Pedo s'inscrit dans la ligne de la convention des nations unies des droits de l'enfant de 1989 et notamment des articles suivants:

Article 6

Les Etats parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie (...) assurent dans toute la mesure possible la survie (...) de l'enfant.

Article 12

Les Etats parties garantissent à l'enfant (...) le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération (...) on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant (...).

Article 19

Les Etats parties prennent toutes les mesures (...) pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle (...). Ces mesures de protection doivent comprendre (...) des procédures efficaces (...) aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrits ci-dessus.

Article 34

Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. A cette fin, les Etats prennent en particulier toutes les mesures appropriées (...) pour empêcher : Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale; Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales; Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique.

Article 35

Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées (...) pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit.

Article 37

Les Etats parties veillent à ce que nul enfant ne soit soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. (...) Nul enfant ne soit privé de liberté de façon illégale (...).

Article 39

Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (...).

L'association « Wanted Pedo » revendique :

- son indépendance de tout parti politique, secte ou toute autre organisation que l'association considère comme corrompue ou non fiable.
- la préservation de l'intégrité physique et psychique des enfants.
- la mise en oeuvre d'une politique de prévention et d'information de la société civile sur les réalités de la pédocriminalité et des réseaux pédocriminels.
- la mise en oeuvre d'une politique efficace et globale de répression spécifique de la pédocriminalité et des réseaux pédocriminels.

L'association « Wanted Pedo » développe :

- un réseau de membres référents localement disponibles, réactifs, intègres et présentant une éthique irréprochable.
- un réseau de membres référents localement disponibles afin d'accompagner et d'assister les familles ou victimes dans leurs démarches administratives et judiciaires.
- un réseau d'informateurs sur les réseaux pédocriminels.
- un réseau de professionnels référents spécialisés ou informés dans le domaine des réseaux pédocriminels.
- une banque de données et d'informations portant sur la pédocriminalité et les réseaux pédocriminels.
- des actions ayant pour but de faire connaître la pédocriminalité et les réseaux pédocriminels.
- une dynamique d'éveil et de mise en lumière de la pédocriminalité et des réseaux pédocriminels visant à la mobilisation solidaire de l'ensemble de la société civile.

L'association « Wanted Pedo » s'engage à assurer :

- le droit d'expression de tous les membres.
- la non discrimination des membres, des partenaires et des victimes du fait de leur appartenance ethnique, sociale, politique, religieuse ou de leur sexe.
- le développement de la convivialité de la vie associative, condition essentielle de la vitalité de l'association.
- la confidentialité souhaitée des membres, des partenaires, des informateurs et des victimes impliqués de quelque sorte que ce soit dans les activités de l'association.

L'association « Wanted Pedo » s'oblige :

- à respecter l'ensemble des lois en vigueur.
- à garantir la transparence de ses comptes et de ses actions.
- à la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus de la générosité des donateurs.
- à rester focalisé, efficace et performant dans l'objectif de faire cesser la pédocriminalité.
- à oeuvrer pour que la lutte contre la pédocriminalité devienne une priorité nationale.
- à promouvoir le respect de l'enfant et de ses droits.
- à protéger et défendre la dignité, l'intégrité et le respect des enfants.